



Nouvelles d'Espagne

Economie et finances

N° ECOFIN-3/2020– 24 mars 2020

Suivi de la crise sanitaire et économique

- Les comptes twitter du [service économique](#) et de [l'ambassade de France](#) relaient les nouvelles de crise, en particulier les vols confirmés vers la France ; tous les moyens d'hébergement (hôtels, campings..) seront fermés à partir du 26 mars.
- Le site de l'Ambassade de France en Espagne présente les [informations sur la déclaration de « l'état d'alarme »](#) et sur les [transports de voyageurs et le retour en France](#)
- Le [site Espagne de la DG Trésor](#) reprend les mesures économiques annoncées par le gouvernement espagnol. Les informations évoluent vite, nous nous efforçons de donner l'information la plus à jour. Au niveau mondial, le [site de la DG trésor](#) reprend les mesures économiques relayées par l'ensemble des services économiques
- Le [site du Ministère de l'Économie et des Finances](#) reprend les mesures économiques annoncées par le gouvernement français
- Pour des informations relatives aux affaires douanières, le site des [Douanes](#) et le numéro vert gratuit 24/7 depuis la France (0800 130 000) sont disponibles
- Le [Ministère de la Santé espagnol](#) informe quotidiennement sur l'évolution du Covid19 (en espagnol)

DECLARATION DE L'ETAT D'ALERTE

L'Espagne est le 2^{ème} pays européen le plus touché par la propagation mondiale du COVID-19 avec 33 089 cas confirmés et 2 182 décès (données du 23 mars 2020). Le Président du Gouvernement a déclaré l'état d'alerte samedi 14 mars (prolongé jusqu'au 11 avril), ordonnant le confinement généralisé de la population, la suspension de l'activité de tous les commerces sauf ceux distribuant des produits essentiels, la fermeture des établissements publics. Les contrôles aux frontières terrestres ont été rétablis pour les personnes ; les ressortissants de pays hors de l'espace Schengen ne sont plus acceptés depuis le 23 mars. Les marchandises continuent de franchir les frontières selon les modalités habituelles.

MESURES ECONOMIQUES

Dans ce contexte, le gouvernement Sánchez a approuvé [deux paquets de mesures](#) pour atténuer les conséquences économiques et sociales de la propagation du virus. Le premier paquet annoncé le 12 mars et évalué à 18,2 Md€ intègre le report et/ou fractionnement des dettes fiscales pendant six mois sans intérêts pour les PME (injection de liquidité estimée à 14 Md€), une ligne de financement de la banque publique ICO de 400 M€ pour les PME et les travailleurs indépendants du secteur touristique et des transferts à hauteur de 600 Md€ pour renforcer les systèmes sanitaires des régions.

Un deuxième paquet de mesures a été annoncé le 17 mars et est estimé à 200 Md€. Les actions sont structurées en 4 axes : (i) appui aux populations vulnérables, (ii) adaptation du droit du travail pour limiter la destruction d'emploi, (iii) garantie des liquidités pour les entreprises et (iv) appui à la recherche médicale. Parmi les mesures principales, la création d'une ligne de 100 Md€ pour des garanties et cautions bancaires par le biais de l'ICO, le moratoire pour le paiement des mensualités des prêts hypothécaires pour les populations les plus vulnérables, un recours facilité au dispositif de chômage technique pour motif de "force majeure" ou la modification du régime des IDE pour protéger les grandes entreprises vulnérables des OPA hostiles de la part d'acteurs provenant hors de l'Union Européenne.



Situation économique avant l'accentuation de la crise liée au Covid-19

MACROECONOMIE La Commission Européenne considère que les progrès de l'Espagne concernant les recommandations du Conseil en 2019 sont « limités ». Dans le [rapport](#) rendu dans le cadre du Semestre Européen, elle souligne le ralentissement des réformes structurelles depuis 2014 et interroge le projet de retour en arrière sur les réformes du marché du travail de 2012 et sur la réforme des retraites de 2013. La Commission considère que l'Espagne reste vulnérable en raison de l'endettement privé (130,6% du PIB) et public élevé (95,8% du PIB), de la position extérieure nette largement débitrice (79,6% du PIB) et du taux de chômage élevé (13,8%).

FINANCES PUBLIQUES Selon le [Panorama de la fiscalité autonome et forale 2020](#) réalisé par le Collège des Conseillers Fiscaux d'Espagne, la concurrence fiscale entre les régions espagnoles est réelle, avec des divergences importantes au niveau des impôts complètement cédés aux régions (impôts sur le patrimoine, sur les successions et les dons et sur les transmissions de patrimoine et sur les actes juridiques documentés) et des impôts propres aux régions. De manière générale, les régions de Madrid et du Pays Basque ont la pression fiscale la plus basse et la Catalogne la plus élevée. Le président du Conseil Général des Économistes a souligné la complexité générée par les 70 impôts propres aux communautés, majoritairement liés à la protection de l'environnement, et qui nécessiteraient un cadre général. La Ministre des Finances, Maria Jesus Montero, a annoncé que la réforme du système de financement des communautés autonomes intégrera une harmonisation fiscale pour éviter des situations de « dumping » entre régions.

MARCHE DU TRAVAIL Le Ministre de l'Inclusion, de la Sécurité Sociale et des Migrations, José Luis Escrivá, a annoncé ses [priorités pour la réforme du système des retraites](#). Le Ministre souhaite réduire les départs à la retraite anticipés volontaires (+66% depuis 2014) en adaptant les coefficients de pénalisation ; améliorer les dispositifs d'incitation d'allongement de la vie professionnelle au-delà de l'âge légal de départ à la retraite, dont l'utilisation est encore minoritaire ; encourager les plans de pensions privés au niveau de l'entreprise avec de nouvelles incitations fiscales. Le Ministre a encouragé les partis politiques à adopter un accord sur la base du projet débattu dans la commission parlementaire du Pacte de Tolède en 2019 pour aborder la réforme du système.

Le coût horaire du travail a enregistré une croissance de +3% g.a cvs au T4 2019. D'après [l'INE](#), cette variation est deux fois plus importante que celle du T4 2018 (+1,6% g.a cvs). Les secteurs d'activité enregistrant les plus fortes hausses au T4 2019 sont les activités immobilières (+6,6% g.a cvs), l'approvisionnement d'eau, activités d'assainissement, gestions de déchets et décontamination (+5,5% g.a cvs) et les activités sanitaires et services sociaux (+5% g.a cvs). Les secteurs affichant des évolutions moins prononcées sont l'approvisionnement d'énergie (+0,8% g.a cvs) et l'industrie manufacturière (+1,9% g.a cvs).

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne
Service Économique Régional
C/ Marqués de la Ensenada, 10
28004 Madrid

Rédigé par : Anna Bejaoui, Alvaro Carranza, Alex Marañón

Abonnement/désabonnement : espagne@dgtrésor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica 



Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.